











Votre contrat est le contrat n°[_policy_id] à effet du [_start_date]

Les références de vos conditions générales sont [_product_id].

Votre tarif annuel est de [_total_price] euros.

Le paiement est annuel.

L'assuré(e) est :

[_name]

[_email]

Ses colocataires assuré(e)s sont :

[other insured]

Le logement assuré est situé :

[_home_address]

L'assureur est MMA IARD

Société anonyme au capital de 537 052 368 euros

RCS Le Mans 440 048 882

Siège social : 14 bvd Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9

Le gestionnaire est Appenin

SAS au capital de 7 038 400 euros - RCS Paris 482 112 331 n° ORIAS 20001013

Siège social: 86-90 rue Saint-Lazare, 75009 Paris

https://client.appenin.fr

Vos caractéristiques :

- Vous êtes majeur(e)
- Vous êtes locataire
- Votre appartement est composé de [room count] pièce(s) principale(s)
- · Cet appartement constitue votre résidence principale
- · Vous êtes accompagné(e) par E-Mobilia
- Vous souhaitez que nous transmettions automatiquement votre attestation à votre bailleur si celui-ci nous la réclame













Votre besoin

Vous avez besoin d'une assurance multirisque habitation adaptée à vos caractéristiques.

Notre conseil

Nous vous recommandons de souscrire ce contrat, dont les garanties, adaptées aux locataires, sont cohérentes avec votre besoin.

Vos garanties

Elles couvrent votre Responsabilité civile occupant et vie privée ainsi que la protection de vos biens. Elles vous permettent de bénéficier d'une garantie Défense et recours et d'une assistance Relogement temporaire. Elles sont détaillées dans les Conditions Générales.

Vos plafonds et franchises

La franchise est le montant qui reste à votre charge en cas de sinistre. Nous indemniserons en déduisant cette franchise.

Vos Garanties	Votre Plafond d'indemnisation	Franchise
Votre responsabilité civile Locative	détails dans vos Conditions Générales	[_deduc]
Votre responsabilité civile Vie privée	détails dans vos Conditions Générales	[_deduc]
Vos biens hors catastrophe naturelle	Valeur mobilière par événement : [_defcap] - dont total objets de valeur : [_20p100_defcap]	[_deduc]
Vos biens en cas de catastrophe naturelle	Valeur mobilière par événement : [_defcap] - dont total objets de valeur : [_20p100_defcap]	franchise légale
Votre garantie Vol à domicile	Valeur mobilière par événement : [_50p100_defcap] - dont total objets de valeur : [_20p100_defcap]	[_deduc]
Votre garantie Défense et recours	détails dans vos Conditions Générales	détails dans vos CG
Votre assistance Relogement temporaire	Relogement : détails dans vos Conditions Générales Aide financière d'urgence : 400 euros par assuré	0 euros





CONDITIONS PARTICULIÈRES

Nota: Ce contrat a été établi selon vos déclarations et vos réponses apportées à nos questions. Veuillez nous aviser de toute modification qui surviendrait. Vous reconnaissez avoir été informé du caractère obligatoire des réponses faites aux présentes Conditions Particulières ainsi que des sanctions encourues en cas d'omission ou de déclaration inexacte (réduction de l'indemnité, art. L.113-9 du code des assurances ou nullité de contrat, art. L.113-9 du code des assurances). La distribution de ce contrat donne lieu à une rémunération sous forme de commissions.

Fait à Paris, le [_subscribtion_date], et remis au souscripteur le jour de la signature.

L'Assureur, par délégation Appenin